

COMMISSION SUR L'ENVIRONNEMENT
assemblée du 15 novembre 2004 (séance extraordinaire)
salle Gatineau, 25, rue Laurier
17 heures

PROCÈS-VERBAL

Souper et items administratifs

1. Ouverture et constatation du quorum

La séance est ouverte à 17h52 avec quorum

Étaient présents : Marc Bureau, président
André Levac, conseiller, district Aylmer
Denise Laferrière, conseillère, district Hull
Nicole Desroches, CREDDO
Louis-Marie Poissant, DSPO
Stéphan Boucher, ASHOQ
Théophile Paré, représentant des citoyens
Éric Faussurier, représentant jeunesse

Également présents : Frédéric Tremblay, secrétaire
Roland Morin, directeur de module
André Lambert, directeur adjoint
Jacques Nadeau, directeur, STEGMR
Antonio Miguel, soutien technique, laboratoire

Absence motivée : Larry Simpson, coordonnateur environnement
Marcelle Plouffe, chef de service GMR

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé tel que proposé

Début de la discussion de dossiers en huis-clos à 18h00

3. rapport de consultation publique sur la collecte sélective

Discussion : Roland Morin dépose et expose brièvement le contenu du rapport de consultation publique. La Commission prends avis de l'opinion des membres et des personnes ressources sur le déroulement des séances, le décompte des questionnaires, particulièrement ceux complétés en ligne, les besoins en communication et sensibilisation et la formulation de la recommandation.

La Commission félicite chaleureusement l'équipe des Communications et leur consultant (Quadra) eu égard à la qualité de l'encadrement et du déroulement des séances de consultation.

La Commission demande au secrétaire d'attendre que le processus décisionnel du Conseil soit mené à terme avant de rendre public le rapport et la recommandation de la Commission. Le suivi doit être apporté à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

Recommandation : La Commission recommande au Conseil, à l'unanimité, de maintenir le service de collecte sélective tel qu'offert actuellement et de laisser fructifier le fonds de réserve en vue de futures initiatives de gestion des matières résiduelles.

Ouverture de la période de question à 19h28

M. Gaëtan Provencher : M. Provencher demande si le plan d'Urbanisme, dans sa protection des espaces verts urbains, tient compte des marais urbains. Marc Bureau répond que, selon l'exemple vécu à Laval, la Ville de Gatineau pourrait sous-estimer le nombre de marais urbains et précise que ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

Mme Josianne Désilets : Mme Désilets invite la Commission à oser faire une recommandation audacieuse, dans le dossier de la collecte sélective, pour le bienfait de nos enfants. Elle a discuté de points techniques avec le personnel du Module et tient à souligner la qualité du service reçu.

Début de la discussion de dossiers en présence du public à 19h41

4. formulation d'une recommandation au conseil sur une possible modification au niveau de service de collecte sélective à compter de 2005 et sur l'utilisation du fonds de réserve

Roland Morin annonce les préférences exprimées par les participants de la consultation sur la collecte sélective (statu-quo & maintien du fonds de réserve) et spécifie le niveau de participation qui a été atteint (136 participants et 218 questionnaires complétés).

Levée de la séance à 19h45

Procès-verbal ratifié le 25 novembre 2004

Marc Bureau, président

Frédéric Tremblay, secrétaire